Macron ne veut pas de bracelets électronique pour les terroristes sortis de prison, ce serait une seconde peine….

écrit par Christine Tasin | 20 juin 2020



Ce sont des députés de la majorité qui ont voté cela…

C'est donc Macron sans qui rien ne se fait qui l'a décidé.

Les députés suppriment, en commission, la possibilité de traçage électronique des détenus condamnés pour <u>#terrorisme</u> sortis de <u>#prison</u>.

Cette décision provoque la colère d'<u>@ECiotti</u> : « On est dans le monde des Bisounours. » >> <u>https://t.co/NEC1tlSOBr</u>#DirectAN pic.twitter.com/tHfqOti5Xz

- LCP (@LCP) <u>June 19, 2020</u>